

# Vos avantages

Plus qu'un simple emploi : au canton de Berne, vous bénéficiez de conditions de travail favorables à la flexibilité, au perfectionnement et à la sécurité. Nous nous réjouissons de façonner l'avenir avec vous.



## Travail flexible

Vous pouvez aménager vos horaires avec souplesse grâce à l'annualisation du temps de travail, au temps partiel ou au partage de poste.



## Culture de direction

Respect, transparence et responsabilité sont nos valeurs fondamentales – le socle de la confiance mutuelle.



## Remote Work

Le travail mobile ou à domicile est possible jusqu'à 50% du degré d'occupation.



## Ensemble, en bonne santé

Nous favorisons le bien-être physique et psychique de notre personnel à travers une variété d'offres.



## Vacances et jours fériés

Vous bénéficiez d'au moins 25 à 33 jours de vacances pour vous reposer et prendre du temps pour vous.



## Sport et activité physique

Profitez d'un programme d'activités sportives et physiques dans le canton de Berne. De B comme Bootcamp à Y comme Yoga, les possibilités sont multiples !



## Rémunération et prévoyance

Notre politique salariale est transparente. Le canton verse 60% des cotisations à la caisse de pension, plus une allocation d'entretien au personnel ayant droit aux allocations familiales.



## Évolution et promotion

Vous bénéficiez d'un programme de plus de 250 cours variés et proches de la pratique, et de la prise en charge de perfectionnements externes.

## Des carrières qui font sens.

